

Grand Poitiers Communauté urbaine

Parc Naturel Urbain (PNU)

Le Parc Naturel Urbain a été créé par la charte de l'environnement de l'agglomération de Poitiers en 1994 en partenariat avec l'Etat (DIREN Poitou-Charentes). Ce n'est pas un lieu mais un ensemble de sites naturels, composé de différents milieux naturels : de prairies humides, des bois, des cours d'eau, des falaises méditerranéennes ... "

Il comprend actuellement 250 hectares d'espaces naturels sous maîtrise foncière publique auxquels s'ajoutent une centaine d'hectares gérés par

[le conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine \(https://cen-nouvelle-aquitaine.org/\)](https://cen-nouvelle-aquitaine.org/) (CEN).

Le parti pris d'aménagement de ces espaces se veut simple, très proche de la nature. La valorisation des berges et du patrimoine lié aux rivières contribue à réintroduire les cours d'eau dans le tissu urbain. Cette ceinture verte est parcourue de cheminements. C'est également un moyen de se réapproprier des lieux délaissés, des espaces interstitiels pour les intégrer dans le paysage urbain.

La création du PNU répondait à 3 objectifs :

1. préserver le patrimoine naturel et les paysages de l'agglomération
2. offrir aux habitants la possibilité d'accéder à des espaces de nature de proximité.
3. participer à la prévention des inondations par la préservation des milieux humides comme zones d'expansion de crues.

Le PNU de Grand Poitiers constitue la structure de base de la trame verte et bleue sur le territoire de l'Agglomération. La protection par la maîtrise foncière et la gestion conservatoire de ces espaces permet de constituer des continuités en « pas japonais » entre les réservoirs de biodiversité (zones Natura 2000, forêts domaniales et communales...).

PNU et biodiversité

Le PNU vise la préservation et la mise en valeur des milieux naturels de Grand Poitiers. Les sites du PNU sont identifiés de manière empirique (analyse bibliographique, dire d'expert, autre mesure de protection). La richesse, à priori de ces espaces en matière de biodiversité, est confirmée par la réalisation d'études naturalistes.

Les notices de gestion visent à orienter les actions vers une meilleure conservation des espèces identifiées sur le site.

Aux portes de Poitiers, se trouve le parc naturel urbain de la Casette. Un vrai havre de paix à quelques minutes de la ville, où marcheurs et joggeurs aiment se rendre.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi